

Recherches en Langue et Littérature Françaises
Revue de la Faculté des Lettres
Année 8, N^o 14

Rousseau : une victime en abîme

Salwa Ben Taktak*

Enseignante à l'Institut Supérieurs des Sciences Humaines de
Medenine - Université de Gabès -Tunisie

Résumé

Certes Rousseau a souffert des amis qui l'entourent et dont il a cru longtemps être aimé ; mais la souffrance qu'il endure ne lui est pas tout à fait déplaisante. Elle permet de déchiffrer le portrait d'un Rousseau victime de l'idée d'être une victime. La victimisation fait « renaître » Rousseau.

Mots-clés : victime-souffrance-complot-adversaire-élégiaque

تاریخ وصول: ۹۲/۱۰/۱۴ تأیید نهایی: ۹۳/۲/۲

*E-mail : salwataktak@yahoo.fr

Le sème *victime*, en parlant de Rousseau, renvoie à la fois à une fonction rhétorique et à un état d'esprit auquel l'habitant de l'Ermitage est assimilé. L'œuvre romanesque exemplifie le premier volet¹ ; les

¹Dans *La Nouvelle Héloïse* se manifeste la dépendance des amants envers un code social rigoureux qui empêche que les amants cultivent leur passion. C'est ainsi que Saint-Preux est « victime des préjugés » (I, 26), que Julie est victime de son éducation (« Sous un joug de fer que le ciel n'impose pas, on asservit qu'un corps sans âme : la personne et la foi restent séparément engagées ; et l'on force au crime une malheureuse victime en la forçant de manquer de part ou d'autre au devoir sacré de la fidélité. » (II, 7). / « Exposerai-je ces chers enfants, ces enfants aimables et qui promettent tant, à n'avoir qu'une éducation négligée ou scandaleuse, à se voir les tristes victimes de la discorde de leurs parents, [...] » (IV, 1). / » [...] ; c'est dans des nœuds forcés et mal assortis que, victimes de l'avarice ou de la vanité des parents, de jeunes femmes effacent, [...] le scandale de leur première honnêteté. » (NH, seconde Préface)) et que tout deux restent victimes des circonstances qui déterminent leurs rencontres. Le terme est également employé dans sa dimension historique en tant que sacrifice expiatoire (« Ah ! si son esprit immortel pénètre au fond de mon cœur, il sait bien que la victime que je lui sacrifie n'est pas stou à fait indigne d'elle ? » (III, 5)). Julie qui croit être responsable de la mort de sa mère, immole - dans son cœur - Saint-Preux, pour racheter son crime. La victime, image emblématique de la douleur et de la résignation, continue à inspirer Rousseau qui peint ainsi Julie, encore amoureuse de son amant, le jour de son mariage (« [...] et je fus menée au temple comme une victime impure qui souille le sacrifice où l'on va l'immoler » (III, 18). / « Et je fus menée au temple comme une victime. ») Le verbe mener à la forme passive (*ducebatur*) souligne encore davantage le caractère vulnérable et résigné de la victime. Dans l'*Émile*, Rousseau manipule le terme et file la métaphore dans le livre cinquième quand il parle du rapport des hommes et des femmes : « [...] tyrannisés par elles [les hommes par les femmes], ils seraient enfin leur victimes, et se verraient tous traînés à la mort sans qu'ils pussent jamais s'en défendre. » (« Sophie ou la femme »). Il met également en valeur le trait de la faiblesse de la victime quand il montre que l'enfant est victime des passions que les femmes font naître en lui (« Un enfant passe six ou sept ans de cette manière entre les mains des femmes, victime de leur caprice et du sien ; et après lui avoir fait apprendre ceci et cela [...] ; après avoir étouffé le naturel par les passions qu'on lui a fait naître, on remet cet être factice entre les mains d'un précepteur, lequel [...] lui apprend tout [...] hors à savoir vivre et se rendre heureux » (livre premier)), que le patient est victime des médecins (« Un homme qui vit dix ans sans médecin vit plus pour lui-même et pour autrui que celui qui vit trente leur victime » (*Ibid.*)), et que les enfants sont victimes de l'extravagante sagesse d'un père ou d'un maître (« Qui sait combien d'enfants périssent victimes de l'extravagante sagesse d'un père ou d'un maître ? » (Livre second). / « En l'instruisant sur la controverse, on lui donne des doutes qu'il n'avait pas, et on lui apprend le mal qu'il ignorait : il entendit des dogmes

récits autobiographiques rendent compte du second. Mon travail se limite à ces derniers ouvrages. Je tenterais de dévoiler l'engouement de Rousseau pour la victimisation et d'en expliquer les enjeux.

Dans le livre IX des *Confessions*, Rousseau se dit « victime » de ses principes et souligne que c'est eux qui lui ont valu la haine de certains de ses amis². Dans le livre X, le terme « victime » n'est pas utilisé mais Rousseau se peint bel est bien comme la victime d'un complot. Le livre XI, qui décrit le séjour de l'auteur à Môtiers, révèle dans une structure récapitulative qu'il est « victime des manœuvres » des « satellites de la puissance » concentrée dans la personne du ministre Choiseul :

J'ignore si ce mystère, qui en est encore un pour moi, s'éclaircira dans la suite aux yeux des lecteurs ; je sais seulement que, si mes principes manifestés avaient dû m'attirer les traitements que j'ai soufferts, j'aurais tardé moins longtemps à en être la victime, puisque celui de tous mes écrits où ces principes sont manifestés avec le plus de hardiesse, pour ne pas dire d'audace, avait paru avoir fait son effet, même

nouveau, il vit des mœurs encore plus nouvelles ; il les vit, et faillit en être la victime.» (Livre quatrième)). Le traité de l'éducation donne aussi des exemples de l'emploi qui met en relief le trait de l'infortune de la victime. C'est alors que les hommes sont « victimes de leurs propres vices et de ceux d'autrui » (Livre quatrième) et que le vicaire est victime de sa conscience (« Il fallut expier le scandale : arrêté, interdit, chassé, je fus bien plus la victime de mes scrupules que de mon incontinence ; et j'eus lieu de comprendre, aux reproches dont ma disgrâce fut accompagnée, qu'il ne faut souvent qu'aggraver à faute pour échapper au châtement. » (*Ibid.*)), et que l'homme est victime de ses passions (« [...] ; elle (le nature) nous laisse victime de nos passions, succomber à nos vaines douleurs, et nous glorifier encore des pleurs dont nous aurions dû rougir. » (Livre cinquième)) et qu'*Émile*, dans le cinquième livre, est victime de sa générosité (« Bo Emile, rassure-toi : Sophie est trop généreuse elle-même pour te laisser mourir victime de ta générosité. ») Ces derniers emplois répondent à la définition du *Dictionnaire de l'Académie* qui explique qu'« on dit que l'homme a été la victime de la bonne foi, de la générosité, pour dire que sa bonne foi, sa générosité, ont été la cause de ses disgrâces, de sa perte. ». L'image de la victime est également bien illustrée dans le *Lévite d'Ephraïm* ; l'épouse du lévite est injustement sacrifiée ; l'évocation du corps violé coupé et éparpillé relève du caractère « atroce » et « abominable » de la victime sur lequel Rousseau s'attarde et auquel il semble s'identifier.

² On se souciait très peu de l'auteur mais on voulait perdre Jean-Jacques [...]. J'ignore si ce mystère, qui en est encore un pour moi, s'éclaircira dans la suite aux yeux des lecteurs ; je sais seulement que, si mes principes manifestés avaient dû m'attirer les traitements que j'ai soufferts, j'aurais tardé moins longtemps à en être la victime. (*Les Confessions*, livre IX)

avant ma retraite à l'Ermitage, sans que personne eût songé, je ne dis pas à me chercher querelle, mais à empêcher seulement la publication de l'ouvrage en France, où il se vendait aussi publiquement qu'en Hollande³.

Les Confessions parle du complot, ses instigateurs, leurs machinations et les souffrances qu'elles entraînent à Rousseau. Les images que l'auteur emploie dans le récit du complot reflètent la souffrance où il se meut : l'image du complot est tracée sur le paradigme de la noirceur ; le complot est alors un « édifice de ténèbres », « un environnement de ténèbres impénétrables », « un complot bien noir » à l'image des « souterrains » ; les accusations qu'on adresse à Rousseau sont des « noirceurs atroces » et on le persécute au moyen de la « noirceur des mystères ». La relation du récit sur un fond obscur traduit l'appréhension de Rousseau face aux machinations de Grimm, une appréhension qui se comprendra mieux sous l'éclairage de la déclaration du livre XI quand il dit : « [...] ; mais mon penchant naturel est d'avoir peur des ténèbres, je redoute et je hais leur air noir. » (566). La désignation du complot par un « système » est aussi une attitude qui reflète et sa dangerosité et, par conséquent, l'angoisse de Rousseau qui craint ce « plan longuement médité » (« Il y a douze ans qu'il suit son plan. » (493)) et ce programme pensé, réfléchi et calculé, d'où l'erreur est exclue, et où la victime est soigneusement gardé à l'écart pour qu'elle ne puisse plus réagir ; c'est ainsi que le complot est peint comme un « profond système » d'autant plus redouté par Rousseau.

*Les Dialogues*⁴ sont par excellence l'ouvrage qui consacre le statut de la victime ; n'impliquent-ils pas la défense de l'accusé (la victime) qui est « Jean-Jacques » ? La mission de faire la lumière sur le complot est léguée aux deux personnages « Rousseau » et le « Français » et elle occasionne des épisodes qui mettent en relief Rousseau en tant que « victime de l'opinion », « victime de l'erreur et de la cruauté des juges », « victime des délateurs et des juges » « victime du plus noir complot, des tromperies », « victime des

³ Jean-Jacques Rousseau, « Les Confessions » dans *Œuvres Complètes*, t.1. Gallimard, 1959 p. 406 - 407.

⁴Jean-Jacques Rousseau, *op.cit.*, p. 661 - 976.

Messieurs »⁵. Dans *Les Rêveries*, Rousseau se dit encore être victime. Il rappelle dans la troisième promenade qu'il était « la dupe et la victime de ses bruyants amis », et ajoute qu'il est même « le martyr de ses erreurs du moment qu'il ne les a pas combattus à armes égales. ». Les allusions au complot qui ne manquent à aucune rêverie renvoient systématiquement à la souffrance que celui-ci génère.

Dans les trois ouvrages Rousseau se considère victime ; il souffre des images auxquelles il est associé (« Arlequin » « balourd », « tartuffe », « misanthrope », « ours », « monstre », « cyclope ») et de la cruauté de son bourreau / persécuteur (« ligue » ; « proscription » ; « piège » ; « machines »). Rousseau semble intérioriser le sens de la victime telle qu'il est expliqué par le chevalier de Jaucourt dans la notice qu'il a écrite pour l'*Encyclopédie*⁶ et qui implique la souffrance, la faiblesse et surtout l'incapacité totale de se défendre, d'agir ou de réagir face à l'acte répressif du victimaire.

Cependant, Rousseau est-il réellement faible et résigné à l'image d'une victime ? Ou il est simplement victime de l'idée d'être une victime ? Curieusement les trois ouvrages où il se considère victime sont ceux qui le placent aux antipodes de cette image mineure et réductrice. Dans *Les Confessions* l'explication du complot se tisse sur un fond apologétique : Rousseau dénonce l'effort de Grimm et de ses complices et ne manque pas de défendre sa position en apportant à ses adversaires des arguments et des exemples tels qu'il le fait pour révéler la vanité de leurs accusations⁷.

⁵ « Rousseau : le chef-d'œuvre de leur art a été de transformer en managements pour leur victime, les précautions qu'ils ont prises pour leur sûreté. (Deuxième dialogue, 892)/ « il n'y a peut-être pas dix personnes qui sachent à quoi tient le fond de la trame, et de ces dix, il n'y en a peut-être pas trois qui connaissent assez leur victime, pour être sûrs qu'ils noircissent un innocent. » (894)./ « Le Français : je jugeai qu'ils exerçaient dans des vues injustes un acte de justice, et tout ce que je conclusais de l'art avec lequel ils enlaçaient leur victime, était qu'un méchant était en proie à d'autres méchants » (troisième Dialogue (929)).

⁶ « [...] ce mot renvoie à l'origine latine qui est *victima* (qui signifie « animal destiné au sacrifice ») parce que celui-ci « tombait enchaîné et percé » (*Vincta percussa cadebat*) et parce qu'il était « conduit enchaîné ou ligoté vers l'autel » (*Vincta ad aras ducebatur*). »

⁷ « *La Nouvelle Héloïse* parut encore avec la même facilité, j'ose dire avec le même applaudissement ; et, ce qui semble presque incroyable, la profession de foi de cette

Dans les *Dialogues*, ouvrage apologétique par excellence, Rousseau défend son image en détruisant celle du « monstre » que les « Messieurs » lui imputent tout en construisant la sienne, la vraie. Le discours multiplie les images de la persécution, en référence à des exemples historique et mythologique. Le ton, gardant son autorité, est loin d'être cathartique, et encore moins plaintif que démonstratif. En usant des ressources de la rhétorique et de la dialectique, l'auteur Rousseau parvient à imposer comme évidente l'idée de l'innocence de « Jean-Jacques ».

Dans *Les Rêveries*⁸, Rousseau continue à se défendre, non en montrant aux adversaires les limites de leurs système mais en leur révélant son aptitude à transformer son mal en une force génératrice de paix intérieure, à les ignorer. Dans la première promenade (la huitième aussi) il les a réduits à être des machines qui n'ont aucune motivation raisonnable pour le persécuter et de façon plus générale pour porter un jugement négatif sur lui. Il est conduit à nier non seulement le jugement des autres mais aussi à nier les autres. A plusieurs reprises il affirme que ses contemporains sont « nuls » (ne comptent pas pour lui) ou qu'« ils ne seront jamais rien » pour lui. Dès les premières pages il leur refuse le statut d'humains⁹.

Sans s'attarder sur les détails, ces trois ouvrages révèlent un Rousseau libre et indépendant capable de se défendre et d'emporter, non seulement le pari de son innocence, mais surtout celui de son indépendance ; un Rousseau qui vainc ses bourreaux et qui ne se laisse pas aller vers la défaite est-il une victime ? Sa patience et sa persévérance font penser à la période qui précède celle des écrits autobiographiques, précisément à l'épisode de la rédaction du *Lévite d'Ephraïm*. Ce drame, dont « le choix du sujet », tel que Girardin

même Héloïse mourante est exactement la même que celle du Vicaire savoyard. Tout ce qu'il y a de hardi dans le *Contrat social* était auparavant dans le *Discours sur l'Inégalité* ; tout ce qu'il y a de hardi dans l'*Émile* était auparavant dans la Julie. Or, ces choses hardies n'excitèrent aucune rumeur contre les deux premiers ouvrages ; donc ce ne furent pas elles qui l'excitèrent contre les derniers. » (Les *Confessions*, 407)

⁸ Jean-Jacques Rousseau, *Les rêveries*, Paris, Flammarion, 1997.

⁹ « J'aurais aimé les hommes en dépit d'eux mêmes. Ils n'ont pu qu'en cessant de l'être se dérober à mon affection. » (55).

pense dès 1778, « est une allégorie inspirée par le sentiment profond de l'injustice et de la persécution dont l'auteur était la victime »¹⁰ est rédigé dans les conditions physiques et psychologiques désastreuses d'une fuite précipitée de Montmorency le 9 juillet 1762. Rousseau défie son mal et rapporte dans les *Confessions*, non sans fierté, son « mérite de la difficulté vaincue »¹¹.

Rousseau est libre et ivre de son autarcie. L'échec des *Confessions* à relever les calomnies sur l'œuvre et à réparer cette idée de duplicité ne l'a pas découragé à reprendre le débat et à écrire les *Dialogues* ; les vaines tentatives pour transmettre le manuscrit entre les mains de la Providence ne l'ont pas déterminé à renoncer passivement à la vie. Bien au contraire tous ces obstacles ont contribué à le mettre en valeur dans la mesure où ils ont favorisé la genèse des *Rêveries* : quoi de plus valorisant que de supporter l'adversité avec la plus grande quiétude ? Et de tirer le bien du mal ? Ne s'est-il pas « purifié à la coupelle » de l'adversité au lieu de s'aigrir ? N'a-t-il pas dépassé ses malheurs dans l'activité de l'herborisation ; ne s'est-il pas évadé dans l'imagination heureuse pour échapper à la domination de l'amour-propre, faisant abstraction de l'injustice ?

¹⁰Certains critiques - dont Girardin -, privilégie la perspective biographique du *Lévite*. J. F. Perrin, - « la régénération de Benjamin : du *Lévite d'Ephraïm* aux *Confessions* » dans *Autobiographie et fiction romanesque. Autour des Confessions de Jean-Jacques Rousseau*, Nice, Publication de la Faculté des Lettres de l'Université, 37, 1996, p. 45 - conclue des « résultats intéressants concernant les enjeux autobiographiques profonds de ce texte où se dessine en filigrane ce qui constituera le cœur du projet des *Confessions* ». Les jugements sur ce texte se multiplient. Frédéric Eigeldenger - *Le lévite d'Ephraïm*, Champion, Paris, 1999, p. 49-57- le place parmi des œuvres à visée morale. Voir aussi les commentaires de Rosenberg dans l'art. « Lévite d'Ephraïm » dans le *Dictionnaire de J. J. Rousseau*, Paris, Champion, 2001- où il met en valeur les apports de Van Laere dans l'interprétation de cet ouvrage.

¹¹ « *Le Lévite d'Ephraïm*, s'il n'est pas le meilleur de mes ouvrages, en sera toujours le plus chéri. Jamais je ne l'ai relu, jamais je ne le relirai, sans sentir en dedans l'applaudissement d'un cœur sans fiel, qui loin de s'aigrir par ses malheurs, s'en console avec lui-même, et trouve en soi de quoi s'en dédommager. Qu'on rassemble tous ces grand philosophes, si supérieurs dans leurs livres à l'adversité qu'ils n'éprouvèrent jamais ; qu'on les mette dans une position pareille à la mienne, et que, dans la première indignation de l'honneur outragé, on leur donne un pareil ouvrage à faire : on verra comment ils s'en tireront. » *Les Confessions*, XI, 586-587.

Une personne qui se défend et qui résiste à la douleur et à l'injustice des hommes peut-elle être une victime ? L'enfant Jean-Jacques a résisté à l'absence de la mère ; ensuite à celle de son père. Il a défié la tyrannie de Ducommun, l'homme qui a « terni tout l'éclat de son enfance et abrutit son caractère aimant et vif » (30) ; il a refusé l'humiliation à Turin, et à Venise. C'est lui-même le jeune Jean-Jacques qui ne désespère pas des femmes qui lui échappent ; c'est aussi cet adulte dont l'instabilité ne l'empêche pas de lire et d'apprendre et de faire des ouvrages, ce que d'autres dans des conditions meilleures ne peuvent faire. C'est Rousseau qui refuse les privilèges de la cour qui pourraient menacer son indépendance. La victime ne peut avoir cette force d'aller à l'encontre de l'esprit progressiste de tout un siècle et annoncer à haute voix que « Les sciences et les arts doivent leurs naissances à nos vices »¹². Toute sa carrière est jalonnée de prise de position très ferme qui montrent son courage et sa détermination d'aller jusqu'au bout de ses convictions : encore jeune et encore loin de la célébrité, en 1741, il écrit le *Projet pour l'éducation de M. de Sainte-Marie*, où il met en question les méthodes d'éducation en vigueur. Une série de textes apologétiques marque son itinéraire : à commencer par la préface de *Narcisse*, où il défend, avec zèle, son point de vue sur la littérature (1752) jusqu'aux *Lettres écrites de la montagne* (1764), où il répond aux accusations de ces « Messieurs » contre la *Profession de foi du vicaire savoyard* et du *Contrat social* en passant par la *Lettre sur la musique française* (1753) où il vise Rameau qui lui nie la paternité de ses ouvrages, par la *Lettre sur le désastre de Lisbonne* et sur *La loi naturelle* (1756 et publié 1759) où il critique Voltaire et par la *Lettre à d'Alembert sur les spectacles* où il dénonce la corruption des mœurs apportée par le théâtre (1758). S'opposer à des figures emblématiques du siècle des Lumières, des institutions artistiques et religieuses et des encyclopédistes est un acte de liberté qui éloigne Rousseau de la sphère de la victime.

Une victime par définition faible et inerte, est-elle capable de produire un texte fondé sur l'introspection, la mémoire et sur le

¹² Jean-Jacques Rousseau, « Discours sur les sciences et les arts » dans *Œuvre Complètes*, t.3, Paris, Gallimard, 1964, p. 16.

souvenir du moindre détail, du fait qu'elle vise à se peindre *intus* et *in cute* ? Est-elle capable de produire un texte aussi compliqué aussi travaillé aussi réfléchi que les *Dialogues* ? Rousseau n'a-t-il pas dit par le biais de Julie qu'une âme agitée ne saurait bien écrire¹³ ?

Une victime a-t-elle l'enthousiasme de cultiver un tel goût pour la singularité¹⁴. Une victime est-elle capable, à l'instar d'un Saint-Preux décidé à surmonter son mal, d'appréhender que « comme le premier pas vers le bien et de ne point faire de mal, le premier pas vers le bonheur et de ne point souffrir »¹⁵ et de tourner son malheur en sa faveur ainsi que l'a fait Rousseau dans les *Rêveries*?

Dans les écrits autobiographiques Rousseau se veut victime, mais sa carrière de « redresseur de tort », de penseur et d'écrivain rompt avec cette obsession. Comment expliquer donc ce penchant vers la victimisation ?

Pour répondre à cette question, un retour sur le caractère et la nature de la sensibilité de Rousseau s'impose. En fait plusieurs passages montrent que l'auteur de la *Julie* trouve un bonheur dans son malheur. Il attribue souvent ce sentiment élégiaque aux personnages du roman¹⁶. Le lecteur averti ne peut manquer de rapprocher Saint-Preux de Rousseau déjà exilé à l'Ermitage et qui semble se plaire dans son exil, à l'instar de son personnage, éloigné à son tour des lieux qui

¹³ « Votre lettre, même vous dément par son style enjoué, et vous n'auriez pas tant d'esprit si vous étiez moins tranquille » (I, 9, 50).

¹⁴ *Les Confessions* s'ouvrent sur une assertion très révélatrice d'orgueil : « Je forme une entreprise qui n'eut jamais d'exemple et dont l'exécution n'aura point d'imitateur. Je veux montrer à mes semblables un homme dans toute la vérité de la nature ; et cet homme sera moi ». (5)

¹⁵ Jean-Jacques Rousseau, « Julie ou la Nouvelle Héloïse » dans *Œuvres Complètes*, t.2, Gallimard, Paris, 1964 Livre V, 2, 531.

¹⁶ L'analyse de l'état de Julie, par Claire, lors de la mort de sa mère pourrait s'appliquer à celui de Rousseau dans la mesure où il exagère, tout comme Julie, son mal d'avoir perdu tout espoir de vivre en paix parmi les hommes de lettres qui l'entourent et dans la mesure où il se complait à aigrir sa douleur. : « Cette âme tendre craint toujours de ne pas s'affliger assez, et c'est une sorte de plaisir pour elle d'ajouter au sentiment de ses peines tout ce qui peut les aigrir. ».

abritent Julie, image emblématique de source de paix intérieure et de bonheur¹⁷.

Les Confessions évoquent ce sentiment étrange mais vraisemblable où l'âme se plaît à revivre une souffrance vécue : à seize ans, en passant par le lac du pays de Vaud Rousseau se complaît à se rappeler de son père¹⁸. Le livre cinquième, nous apprend un autre trait de caractère relatif à ce genre de sentiment, s'agissant de Mme de Warens¹⁹. Le neuvième livre fait foi de ce caractère inné valorisé dans le récit d'amour de Mme de Vulson²⁰.

Dans les *Dialogues* et les *Rêveries* la complaisance dans la souffrance passe par le style : Rousseau multiplie les situations, les modes d'expressions, les images ; il exagère son mal. La redondance de l'image de Rousseau souffrant est révélatrice de ce goût pour la plainte ; son discours s'avère comme une sorte de « litanie »²¹. Il semble dilater sa souffrance qui prend à chaque image une dimension supérieure à la précédente. Il rappelle, bien que le contexte soit fort différent dans le contenu mais très similaire dans l'expression de la souffrance et dans le sentiment d'être abandonné (déréliction), les héroïdes ovidiennes. Comme elles, il répond aux réflexions de Rilke²²

¹⁷ : « Je fus le seul peut-être qu'un exil si doux n'épouvanta point. Ne suis-je pas désormais partout en exil? » (*NH*, IV, 3, 414).

¹⁸ « Combien de fois, m'arrêtant pour pleurer à mon aise, assis sur une grosse pierre, je me suis amusé à voir tomber mes larmes dans l'eau. » (*Les Confessions*, Livre IV, 152).

¹⁹ « Comme si les pleurs étaient ma nourriture et mon remède, je me fortifiais de ceux que je versais auprès d'elle (Mme de Warens), avec elle, aussi sur son lit et tenant ses mains dans les miennes. » (*Les Confessions*, Livre V, 222).

²⁰ « Ces réflexions tristes, mai attendrissantes, me faisaient replier sur moi-même avec un regret qui n'était pas sans douceur. il me semblait que la destinée me devait quelque chose qu'elle ne m'avait pas donné. A quoi bon m'avoir fait naître avec des facultés exquises, pour les laisser jusqu'à la fin sans emploi ? Le sentiment de mon prix interne, en me donnant celui de cette injustice, m'en dédommageait de quelque sorte, et me faisait verser des larmes que j'aimais à laisser couler. » *Les Confessions*, Livre IX, 426).

²¹ J. Starobinski, *Jean-Jacques Rousseau : « Les Rêveries » dans La transparence et l'obstacle, suivi de sept essais sur Rousseau*, Gallimard, Paris, 1971.

²² « Est-il possible de refuser plus longtemps d'entendre, dans les lettres des grandes délaissées, la jubilation inconsciente qui percent à travers leur plainte chaque fois qu'elles prennent conscience que leur sentiment n'a plus devant soi l'aimé, mais

qui trouve en une Pénélope ou une Ariane une victime d'un nouvel ordre qui tend à exprimer sa jubilation à travers la plainte.

Rousseau veut se sentir victime ; et faute de maux réels il n'hésite pas à en créer .C'est ainsi qu'il anticipe la persécution dans l'épigraphe du premier *Discours*, empruntée à Ovide, où il se dit déjà incompris²³, c'est comme s'il voulait se voir exclu avant même qu'on ne l'écarte ; il est encore loin d'être célèbre et encore loin d'être la risée des autres et se sent déjà en exil. Serait-elle une provocation pour attirer le regard sur lui ?

L'engouement pour la victimisation semble un moyen de s'affirmer: dans *Les Confessions* Rousseau se défend contre les accusations de la ligue holbachique ; les *Dialogues* montrent la virtuosité et l'ingénuité de leur auteur. Ce dernier se valorise à travers les images auxquelles il est associé ; elles sont dans la plupart tournées à son profit telle l'image de l'« ours » ou de « Diogène » ; il se valorise également par son talent d'écrivain²⁴. Dans *Les Rêveries*, le promeneur solitaire met en valeur ses aptitudes à surmonter les attaques de ses adversaires et à rester un homme vrai et naturel dont l'amour-propre n'a pas souillé la nature. La victimisation s'investit de trois fonctions : se défendre, se valoriser et se donner comme modèle. Son enjeu, donc, est loin d'être une plainte naïve c'est plutôt une glorification du *je* rousseauiste.

L'entreprise autobiographique de Rousseau est certes « un instrument accompli de la révélation intime »²⁵ mais c'est son caractère apologétique qui la distingue des autres écrits du même

seulement sa propre orbite vertigineuse, bienheureuse. (*Ebauche sur l'amour de Dieu pour ses créatures* (SW, VI, p. 104), cité par Jacques Gaillard, « L'imaginaire ludique ovidien dans les *Héroïdes* » dans les *Imaginaires latins*, Presse Universitaire de Perpignan, 1991, p. 101.

²³ « Ici le barbare, c'est moi » / « Barbarus hic ego sum », Ovide, *Tristes*, Les Belles Lettres, Paris, 1987, V, 10, 37.

²⁴ Les *Dialogues* foisonnent de références mythologiques dont la touche savante reflète l'érudition de son auteur.

²⁵ Anca Sirbu, « La poétique de la Confession chez Julien Green » dans *Autobiographie et fiction romanesque*, Actes du Colloque international, Nice, 11-13 Novembre 1996 organisé par Jacques Domenech, Nice, 1998, Publication de la Faculté des Lettres, Arts et Science Humaines de Nice, p. 289.

genre²⁶. S'expliquer et convaincre à travers le romanesque (*Les Confessions*), le spéculatif (*Les Dialogues*) ou le lyrique²⁷ (*Les rêveries*) lui est apparemment- insuffisant; "se dire victime" s'imposerait comme une « esthétique » particulière ou une autre grammaire, - à côté de celles de l'exemple, de la métaphore, de l'ironie,...etc.-pour *toucher* le public et assurer l'adhésion à sa thèse. Mobiliser un aspect qui relève du pathos n'est point étrange à un « homme sensible »²⁸ qui s'est bien distingué par son « âme romanesque »²⁹.

²⁶ Philippe Lejeune définit l'autobiographique, abstraction faite des intensions de son auteur, comme le : « récit rétrospectif en prose qu'une personne réelle fait de sa propre existence, lorsqu'elle met l'accent sur sa vie individuelle, en particulier sur l'histoire de sa personnalité. », *Le Pacte autobiographique*, Paris, Seuil, 1975, p. 14.

²⁷ En référence à la poésie lyrique qui « est toute consacrée aux sentiments », Charles Batteux, « Sur la poésie lyrique » dans *Principes de la littérature*, Chez Desaint et Saillant, Paris, 1775, p. 263.

²⁸ Charles Dédéyan, *Jean-Jacques Rousseau et la sensibilité littéraire à la fin du XVIII^e siècle*, Société d'Édition d'Enseignement Supérieur, Paris, 1966, p. 75.

²⁹ Jean-Louis Lecercle, *Rousseau et l'art du roman*, Slatkine Reprints, Genève, 1979, p. 11.

Bibliographie

- BATTEUX Charles, «Sur la poésie lyrique» dans *Principes de la littérature*, Chez Desaint et Saillant, Paris, 1775.
- DÉDÉYAN Charles, *Jean-Jacques Rousseau et la sensibilité littéraire à la fin du XVIII^e siècle*, Société d'Édition d'Enseignement Supérieur, Paris, 1966.
- EIGELDENGER Frédéric, *Le lévite d'Ephraïm*, Champion, Paris, 1999.
- GUAILLARD Jacques, «L'imaginaire ludique ovidien dans les *Héroïdes*» dans les *Imaginaires latins*, Presse Universitaire de Perpignan, 1991.
- ROUSSEAU Jean-Jacques, *Œuvres Complètes*, t.1, Gallimard, Paris, 1959.
- ROUSSEAU Jean-Jacques, *Œuvres Complètes*, t.2, Gallimard, Paris, 1959.
- ROUSSEAU Jean-Jacques, *Œuvres Complètes*, t.3, Gallimard, Paris, 1964.
- LECERCLE Jean-Louis, *Rousseau et l'art du roman*, Slatkine Reprints, Genève, 1979.
- LEJEUNE Philippe, *Le Pacte autobiographique*, Seuil, Paris, 1975.
- OVIDE [1968], *Tristes*, Les Belles Lettres, Paris, 1987.
- PERRIN J. F., «La régénération de Benjamin: du *Lévite d'Ephraïm* aux *Confessions*» dans *Autobiographie et fiction romanesque. Autour des Confessions de Jean-Jacques Rousseau*, Publication de la Faculté des Lettres de l'Université, Nice, 37, 1996.
- ROSENBERG A, «Lévite d'Ephraïm» dans le *Dictionnaire de J. J. Rousseau*, Champion, Paris, 2001.
- SIRBU Anca, «La poétique de la confession chez Julien Green» dans *Autobiographie et fiction romanesque*, Actes du Colloque international, Nice, 11-13 Novembre 1996 organisé par Jacques Domenech, Nice, 1998, Publication de la Faculté des Lettres, Arts et Science Humaines de Nice.
- STAROBINSKI Jean, *La transparence et l'obstacle, suivi de sept essais sur Rousseau*, Paris, Gallimard, Paris, 1971.